

NOUVELLES DE SAINT-VÉRAN, NOTRE COMMUNE

LE CHANT DU COQ

Été 2026 - N° 25

LE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL

LE BUDGET

LA CIRCULATION À LA CHALP



● Sommaire

Mot du Maire	3
Le nouveau conseil municipal	4
Le budget 2026	6
Le presbytère	6
La circulation à la Chalp	6
Bilan de la saison de ski 2025/2026	7
Les animations de l'été	7
La retraite de Nadine	8
Ma scolarité à Saint-Véran	8
Les sculptures de Pierre Marrou	8
L'état civil	8



La commune souhaite constituer une **photothèque libre de droits** pour illustrer le journal communal, le site internet et ses différents supports de communication.

Paysages en toutes saisons, vues du village, événements, faune, flore...

Vos plus beaux clichés sont les bienvenus et peuvent être envoyés à l'adresse :

julien.mairiesaintveran@gmail.com

Rappel des tarifs de stationnement



VISITEURS D'UN JOUR - ZONE VISITEURS :

Du 1^{er} juin au 30 septembre et du 20 décembre au 30 mars
Payant tous les jours de 6h à 19h

Temps de stationnement	Tarifs	Forfaits jours
12h59	4 €	
13h (FPS)	35 €	
2 jours		6 €
3 jours		8 €
7 jours		12 €

SÉJOUR DANS LE VILLAGE :

Payant toute l'année 24/24

Temps de stationnement	Tarifs	Forfaits jours
23h59	5 €	
24h (FPS)	35 €	
2 jours		8 €
3 jours		10 €
7 jours		15 €
Annuel		20 €

ACCÈS VÉHICULES À LA ROUTE DE CLAUSIS - ZONE RANDONNÉE CLAUSIS :

Du 1^{er} au 21 juin et du 8 septembre au 2 novembre (si les conditions météo le permettent)
Payant tous les jours 24/24

Temps de stationnement	Tarifs
23h59	10 €
24h (FPS)	35 €

CAMPING-CARS / HABITABLES :

Payant toute l'année 24/24

Services de l'aire	Tarifs
Stationnement / jour	8 €
Vidange et remplissage d'eau	2 €

Pour en savoir plus : www.mairie-saintveran.fr/le-stationnement-a-saint-veran

LE CHANT DU COQ est une publication gratuite de la mairie de Saint-Véran

1 place de l'Église 05350 Saint-Véran

Téléphone : 04 92 45 83 91 - Mail : secretariat@mairie-saintveran.fr

Responsable de la publication : Delphine Mathieu, maire de Saint-Véran

Membres du comité de rédaction ayant participé à ce numéro :

Françoise Bellanger, Marc Daubech, Claire Démarets, Manon Imbert, Delphine Mathieu et Elsa Ozzola.

Photographies : Fabrice Amoros, Céline Cortèse, Georges Hermitte, Delphine Mathieu, Serge Philip, Elsa Ozzola.

Imprimé par nos soins sur papier issu de forêts gérées écologiquement (label PEFC).

Le mot du Maire



Bien chères Saint-Vérannaises, bien chers Saint-Vérannais,

Au mois de mars dernier, vous avez élu une nouvelle équipe municipale pour conduire les affaires de notre commune durant les sept prochaines années. Mon conseil municipal et moi-même tenons à vous remercier pour la confiance que vous nous avez accordée.

C'est avec une émotion toute particulière que je signe cet éditorial du Chant du Coq en tant que maire de notre commune. Ce premier mandat est pour moi un grand honneur, mais aussi une responsabilité que j'exerce chaque jour avec humilité et détermination, au service de notre commune et de ses habitants. C'est avec beaucoup de fierté que j'ai pris mes fonctions de maire de Saint-Véran. Avec l'ensemble du conseil municipal, nous avons à cœur de travailler au service de notre village et de ses habitants. Les défis sont nombreux, les dossiers parfois complexes, mais de beaux projets sont en cours et d'autres restent à construire. Nous nous engagerons pleinement pour les mener à bien dans l'intérêt de tous.

Le budget 2026 a été élaboré soigneusement pour concilier nos ambitions afin de protéger notre cadre de vie et de supporter les contraintes économiques actuelles. Nous avons fait le choix d'un budget prudent, mais ambitieux, pour mener à bien les projets en cours tout en préservant les équilibres financiers.

Dans ce numéro du Chant du Coq, vous découvrirez la nouvelle équipe municipale ainsi que les missions confiées à chacun des élus. Le budget communal vous est présenté. Vous pourrez également suivre l'avancement des travaux du presbytère, qui ont repris depuis le printemps, et de nombreuses autres informations communales.

Je tiens à remercier l'ensemble de nos agents communaux qui œuvrent chaque jour pour le bon fonctionnement de notre commune. Je souhaite adresser un remerciement tout particulier à Nadine, qui prend une retraite bien méritée après avoir accompagné avec bienveillance nos enfants à la cantine et à la garderie depuis quelques années. Nous lui souhaitons le meilleur pour cette nouvelle étape de sa vie.

L'été est là, le village retrouve toute son animation. Je voudrais remercier ici l'association Festi'Saint et ses bénévoles qui, par leur investissement et leur implication, animent notre village à chaque saison et proposent ainsi à nos visiteurs de nombreux événements festifs. Vous découvrirez le programme de cet été dans ce Chant du Coq.

L'été, c'est aussi l'occasion de faire découvrir ce qui fait l'âme de Saint-Véran : son patrimoine, ses traditions, son environnement préservé, mais aussi son esprit d'accueil et de convivialité. Je suis convaincue que c'est cette authenticité qui touche tant celles et ceux qui viennent nous rendre visite. Je souhaite aussi rappeler à chacun que la sécurité dans nos rues est l'affaire de tous. Habitants comme visiteurs, veillons à adapter notre vitesse et à rester vigilants : de nombreux piétons et enfants circulent dans le village et méritent toute notre attention.

Merci à tous de votre confiance et de votre soutien continu. Je vous invite tous à participer activement à la vie communale et à continuer de faire preuve de solidarité et d'enthousiasme.

À nos visiteurs, je souhaite la bienvenue. À chacune et chacun d'entre vous, je souhaite un bel été, fait de rencontres, de convivialité et de moments précieux partagés dans notre magnifique village.

Delphine Mathieu

Maire de Saint-Véran

LE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL

À l'issue des élections municipales de mars dernier, une nouvelle équipe s'est mise au travail au service de Saint-Véran et de ses habitants. Composé d'élus aux parcours, aux compétences et aux sensibilités complémentaires, le Conseil municipal partage une même ambition : agir collectivement pour le bien-être de tous et contribuer au développement harmonieux de notre commune.

Dans un esprit de continuité, nous poursuivrons les projets en cours, engagés par l'équipe municipale précédente, tout en apportant un regard neuf et de nouvelles idées pour répondre aux enjeux de demain. Notre volonté est de travailler ensemble, dans le dialogue et la concertation, afin de construire l'avenir de Saint-Véran avec pragmatisme, dynamisme et responsabilité.

Parce que la vie communale est l'affaire de tous, nous souhaitons également encourager la participation des habitants à travers les commissions extra-communales. Ouvertes à l'ensemble des Saint-Vérannais désireux de s'investir dans la vie locale, elles constituent un espace d'échange, de réflexion et de proposition sur différents thèmes. Nous invitons chaleureusement toutes les personnes intéressées à rejoindre ces commissions et à contribuer, à nos côtés, à faire vivre et évoluer notre commune.

DELPHINE MATHIEU

Maire - Conseillère Communautaire
1re vice-présidente de l'Office de Tourisme



Délégations : SIVU Beauregard (suppléante) • Commission d'appel d'offres (marchés publics).

Commissions - Communauté de communes du Guillemois-Queyras : Aménagement du territoire et mobilités • Culture et patrimoine • Régie assainissement • Régie des déchets.

Commissions extra-communales : Agriculture • Environnement • Eau • Finances • Accueil et stationnement • Urbanisme, PLU et PVAP • Foncier et patrimoine.

SERGE PHILIP

1er Adjoint



Délégations : SIVU Beauregard • Commission de sécurité • Commission d'appel d'offres (marchés publics).

Commissions - Communauté de communes du Guillemois-Queyras : CLECT • CISP.

Commissions extra-communales : Voirie • Services techniques • Activités de pleine nature et ski • Accueil et stationnement • Urbanisme (PLU et PVAP) • Observatoire et Maison du Soleil et de l'Astronomie.

CLAIRE DÉMARETS

2e adjointe
4e vice-présidente du Parc naturel régional du Queyras
4e vice-présidente de l'Office de Tourisme



Délégation : Commission d'appel d'offres (suppléante).

Commissions - Communauté de communes du Guillemois-Queyras : Développement économique et attractivité du territoire.

Commissions extra-communales : École • Communication • Finances • Observatoire et Maison du Soleil et de l'Astronomie • Foncier et patrimoine.

GÉRARD CORTESE

3e adjoint



Délégations : CNAS • SIVU Beauregard (suppléant) • Commission d'appel d'offres • AFP • IT05 (suppléant) • Référent Festi' Saint-Véran.

Commissions - Communauté de communes du Guillemois-Queyras : Régies assainissement et des déchets.

Commissions extra-communales : Voirie • Services techniques • Accueil et Stationnement • Urbanisme, PLU et PVAP • Foncier et Patrimoine.

Abréviations : **AFP** : Association foncière pastorale • **CISP** : Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance • **CLECT** : Commission locale d'évaluation des charges transférées • **CNAS** : Comité national d'action sociale • **GEMAPI** : Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations • **IT05** : Ingénierie Territoriale des Hautes-Alpes • **PLU** : Plan local d'urbanisme • **PVAP** : Plan de valorisation de l'architecture et du patrimoine • **SI** : Syndicat intercommunal • **SIVU** : Syndicat intercommunal à vocation unique • **SyME05** : Syndicat Mixte d'Électricité des Hautes-Alpes.

FRANÇOISE ROUSSEL

Conseillère Municipale



Délégation : Commission d'appel d'offres (suppléante).

Commission - Communauté de communes du Guillestrois-Queyras : Stratégie de développement touristique.

Commissions extra-communales : Accueil et stationnement • Embellissement du village.

CLAUDINE JOUVE

Conseillère Municipale



Délégation : AFP.

Commissions extra-communales : Observatoire et Maison du Soleil et de l'Astronomie • Embellissement du village.

BENOÎT MORARD

Conseiller Municipal

Président du SIVU de la Montagne de Beauregard



Délégations : SI Guil-Durance Éclairage public • Territoire d'Énergie SyME05 • IT05.

Commissions - Communauté de communes du Guillestrois-Queyras : GEMAPI et risques naturels.

Commissions extra-communales : Activités de pleine nature et ski.

MANON IMBERT

Conseillère Municipale



Délégations : Commission d'appel d'offres (suppléante) • AFP (suppléante) • Référente Festi' Saint-Véran.

Commissions extra-communales : Jeunesse • Garderie • Bibliothèque • Communication • Agriculture, Environnement et Eau • Associations et vie locale.

MARC DAUBECH

Conseiller Municipal



Délégations : SI Guil-Durance Éclairage public (suppléant) • Territoire d'Énergie SyME05 (suppléant) • Référent Festi' Saint-Véran.

Commissions extra-communales : Jeunesse • Bibliothèque • Communication • Voirie et services techniques • Activités de pleine nature et ski • Associations et vie locale.

MATHIEU ANTOINE

Conseiller Municipal



Délégation : Parc naturel régional du Queyras.

Commission - Communauté de communes du Guillestrois-Queyras : Transition énergétique et environnement.

SÉBASTIEN PINZETTA

Conseiller Municipal

Président de l'Association foncière pastorale



Délégation : AFP.

Commissions extra-communales : Agriculture, Environnement et Eau • Associations et vie locale.

LE BUDGET 2026

Une commune qui poursuit ses investissements.

Les comptes 2025 et le budget 2026 confirment la bonne santé financière de la commune, avec des finances de fonctionnement solides qui permettent de poursuivre les projets engagés.

En fonctionnement, l'exercice 2025 se clôture sur un excédent de **109 587 €**, portant le résultat cumulé à **853 103 €**. Cette situation traduit une gestion rigoureuse des dépenses et des recettes.

En investissement, le résultat est, en revanche, déficitaire (**-459 078 €**). Cette situation s'explique principalement par le décalage entre la réalisation des travaux et le versement des subventions, souvent perçues plusieurs mois plus tard. La commune attend **873 449 €** de recettes, alors que **370 205 €** de dépenses restent à régler, notamment pour les travaux du presbytère.

Le budget communal 2026 est fixé à **1 996 853 € en fonctionnement et à 2 623 439 € en investissement**, illustrant la volonté de la municipalité de poursuivre ses projets d'équipement et d'aménagement.

La Maison du Soleil et de l'Astronomie présente également des comptes équilibrés. Son résultat de fonctionnement reste excédentaire, tandis que le léger déficit d'investissement sera compensé par des subventions attendues. Son budget 2026, de **336 762 € en fonctionnement et 81 891 € en investissement**, prévoit notamment l'achat d'un véhicule destiné à l'Observatoire.

Malgré un important programme d'investissements, les finances de la commune demeurent équilibrées et permettent d'envisager sereinement la poursuite des projets au service des habitants.

Claire Démarets

LE PRESBYTÈRE

Les travaux de rénovation du presbytère, démarrés à l'automne 2024, se poursuivent.

La toiture va être refaite cet été, ce qui induit quelques perturbations dans la circulation automobile devant l'édifice, que vous voudrez bien excuser. Le parking de l'église est occupé par les entreprises chargées de ces travaux. À la fin de l'année, le presbytère sera hors d'eau et hors d'air.



Je suis l'évolution de ce chantier avec Gérard Cortese.

Nous avons une réunion tous les mardis avec l'architecte et les entreprises impliquées.

Nous sommes là pour leur faciliter le travail et veiller à son bon déroulement.

Ces travaux sont financièrement lourds pour la commune et Saint-Véran a besoin de votre soutien pour activer leur réalisation. Comme la rénovation du presbytère est inscrite à la Fondation du Patrimoine, vos dons sont, en conséquence, défiscalisés. Vous pouvez donner sur le site : <https://www.fondation-patrimoine.org/les-projets/presbytere-de-saint-veran/100496>, nous vous en remercions d'avance.

Tous ensemble, participons à la réussite de ce projet qui met en valeur notre beau village.

Serge Philip

LA CIRCULATION À LA CHALP

Vous l'avez bien entendu remarqué, deux feux de circulation ont fait leur apparition sur le hameau de la Chalp, en montée et en descente.



Face à une problématique de vitesse qui indispose les habitants de la Chalp depuis de nombreuses années, cette solution a été choisie afin d'inciter les usagers de la route à respecter la limitation de **30 km/h**.



Deux chicanes temporaires ont également été installées à l'entrée. Le coût de ces feux s'élève à **23 605 €**. Une demande de subvention auprès du Département, pour une prise en charge à hauteur de 50 %, a été déposée.

Ralentir, c'est aussi se respecter les uns les autres et encourager le mieux-vivre ensemble. Merci pour votre compréhension et votre bienveillance.

Serge Philip et Gérard Cortese

BILAN DE LA SAISON DE SKI 2025/2026

Une saison contrastée, des résultats encourageants.

La saison hivernale 2025-2026 illustre les défis auxquels les stations de montagne sont aujourd'hui confrontées. Particulièrement impacté par le manque de neige durant les vacances de Noël (-33 % de fréquentation par rapport à l'hiver précédent), le domaine de Molines/Saint-Véran a retrouvé une belle dynamique grâce au retour de la neige et aux excellentes conditions de ski de la seconde partie de l'hiver.

La Régie Syndicale des Stations du Queyras dresse ainsi un bilan encourageant, avec un déficit de fonctionnement en baisse de près de 30 %.

Avec près de **58 350 journées-skieurs**, Molines/Saint-Véran reste le domaine le plus fréquenté du Queyras. Il représente **26 % de la fréquentation de la Régie** et, avec un chiffre d'affaires de près de 1,7 M€, génère à lui seul **31 % du chiffre d'affaires de la Régie**.

À l'échelle du Queyras, la saison 2025-2026 se solde par une **hausse de 4 % du chiffre d'affaires** par rapport à 2024-2025, pour atteindre **5,45 M€**, tandis que la **fréquentation progresse de 2 %**, avec plus de 223 600 journées-skieurs.

Le déficit de fonctionnement de la Régie est quant à lui ramené de 705 000 € en 2024 à 495 000 € en 2025, soit une **baisse de près de 30 %**. Cette baisse se répercute également sur la contribution au financement du déficit pour le SIVU Molines/Saint-Véran, qui s'élève à **135 375 € en 2025**.

Cette dynamique s'accompagne d'investissements structurants pour préparer l'avenir. Après la saison estivale, débiteront les travaux de la **nouvelle adduction d'eau** vers la retenue collinaire de Saint-Véran. **Cet équipement permettra d'améliorer considérablement l'efficacité de la production de neige** de culture, la retenue pouvant désormais être remplie en seulement **sept jours**, contre quatorze auparavant.

Plusieurs études techniques, financières et environnementales sont en cours. Lorsque les résultats de ces dernières seront rendus, une réunion publique sera organisée à l'automne prochain afin d'échanger en toute transparence sur l'avenir de notre station.

La saison 2026-2027 se prépare d'ores et déjà. Dès la prochaine ouverture, vous pourrez découvrir quelques améliorations concernant l'accueil client : aménagement de pistes ludiques pour les débutants, informations numériques et nouvelles aires de détente.

Une réunion de travail entre l'Office de tourisme du Guillestrois-Queyras, la régie et les socio-professionnels s'est tenue au mois de juin afin d'échanger sur les actions de promotion et de communication à mettre en place pour dynamiser les périodes les moins attractives, comme le mois de janvier. Au-delà du ski alpin, plusieurs idées ont été apportées afin de sensibiliser les communes et les habitants à la « magie de Noël », qui pourrait être développée pour attirer les touristes. Il a également été mis en avant lors de cette rencontre qu'à partir de la saison 2027/2028, et les suivantes, les stations du Queyras allaient

fêter leurs 90 ans d'existence, Saint-Véran étant la première à avoir vu le jour en décembre 1937. Ne serait-ce pas l'occasion d'unir toutes les communes et de redonner vie à l'extraordinaire « Féerie » qui avait été organisée lors du passage à l'an 2000 : Queyras 2000 ?

Les forfaits saison en offre primeur sont disponibles en ligne, permettant de bénéficier des meilleurs tarifs pour profiter des domaines skiables du Queyras !

Rendez-vous sur www.queyras.ski

Benoit Morard

Président du SIVU de la Montagne de Beauregard

LES ANIMATIONS DE L'ÉTÉ

Fidèle à sa vocation d'animer la vie du village et de favoriser les rencontres, l'association Festi' Saint-Véran a concocté un programme estival riche en découvertes, en convivialité et en émotions, à destination des habitants comme des vacanciers.

Tout au long de l'été, musique, chant, cinéma, conférences, activités de plein air et célébrations de nos traditions rythmeront la saison.

Parmi les rendez-vous incontournables figurent le festival Rencontre en Ciel pur, les 5 et 6 juillet, la traditionnelle Fête de Notre-Dame de Clausis, le 16 juillet. Ils seront suivis de la fête des Escartons (anciennement fête des traditions), qui se déroulera sur deux jours, les 1er et 2 août. Le Marché des Arts sans vitrine se tiendra le 11 août, tandis que le mythique Trail des Étoiles fera son grand retour le 16 août.

Le film *La Ferme des Bertrand* sera projeté à plusieurs reprises à la salle polyvalente. Et bien sûr, nous aurons le plaisir de nous retrouver chaque dimanche de la saison à 18 h sur la place de la Mairie pour le traditionnel pot d'accueil.

Toutes ces manifestations, festives et chaleureuses, ne pourraient voir le jour sans l'engagement de nos précieux bénévoles. Leur énergie, leurs idées et leur disponibilité sont essentielles à la réussite de nos événements. Si vous souhaitez participer à l'aventure, donner un coup de main ou simplement partager vos idées, n'hésitez pas à nous rejoindre : chacun est le bienvenu, quelle que soit la forme de son engagement.

Pour connaître le détail des dates, horaires et lieux de chaque manifestation, consultez le calendrier de l'été disponible sur le site de l'Office de Tourisme ainsi que dans les différents points d'information du village.

Nous vous attendons nombreux pour partager ensemble un été placé sous le signe de la convivialité, de la culture et du plaisir d'être réunis !



La 6e édition du **TRAIL DES ÉTOILES** se déroulera le dimanche 16 août 2026 : quatre courses pour découvrir le Queyras avec un passage à plus de 3 000 m d'altitude : 10 km, 21 km, 36 km et 57 km (cette dernière en individuel ou en relais). Une seule arrivée pour plus de 1 400 inscrits : à Saint-Véran, place de l'église.

LA RETRAITE DE NADINE

Jeudi 2 juillet 2026 avait lieu le traditionnel repas de fin d'année de la cantine. Ce fut également l'occasion de marquer le départ à la retraite de Nadine, qui chouchoute nos bambins depuis une dizaine d'années, autant à la cantine qu'à la garderie l'hiver. Durant toutes ces années, il n'a jamais été question de simples repas, mais bien au contraire, Nadine servait des assiettes dignes de grands restaurants et ainsi, nos enfants ont eu la chance de découvrir le goût du fait maison avec des produits locaux transformés de ses mains. Un professionnalisme et un engagement sans faille que nous tenons à souligner.



Merci à Nadine d'avoir pris soin de nos enfants.

Nous lui souhaitons une belle retraite et une bonne continuation !

Delphine Mathieu

MA SCOLARITÉ À SAINT-VÉRAN

« Salut c'est Mathilde, j'ai 10 ans et en septembre je rentre au collège.

Je voulais vous parler de ma scolarité à Molines et Saint-Véran.

Pour commencer je voulais remercier Joëlle et Marie-Christine de l'école de Molines pour m'avoir appris à lire, à compter, pour les activités et la bibliothèque avec les chants et lectures d'Anina... J'ai aimé descendre en navette c'était trop cool avec les copains et les supers chauffeurs et accompagnateurs que j'ai eus.

J'ai aussi aimé la crèche de Molines et SURTOUT la nuitée et les filles qui travaillent là-bas. Et pendant les vacances d'été le centre de loisirs et les mini camps avec Dorothée et Olympe c'était trop bien !

Et à l'école de Saint-Véran quasi tous les matins j'y vais à pied. Les copains et maîtresse Marion ont été super et aussi toutes les activités, les sorties et les voyages scolaires. À l'école il y a toujours quelqu'un pour te consoler, pour s'amuser, pour te comprendre et les repas faits par Nadine sont trop bons ! Les récréations étaient géniales



surtout quand il neige (igloos, ski de fond dans la cour, grande muraille...)

J'ai aussi adoré les jeudis avec Marie-Jo accompagnés d'un bon goûter !

Je suis très contente de mes dix premières années et voilà une nouvelle étape qui commence (youpi) !!! »

LES SCULPTURES DE PIERRE MARROU

Claire Marrou, fille de l'ancien maire Pierre Marrou (de 1983 à 1995), a fait don à la commune de sculptures en bois grandeur nature réalisées par son père.

Ces œuvres, représentant deux villageois, le blason du village et un livre, rendent hommage aux anciens qui, par leur courage et leur fraternité, ont façonné nos villages, nos montagnes et nos vallées.



Conservées à la mairie, elles seront installées dans le presbytère à l'issue des travaux, où elles pourront être découvertes par le public.

La municipalité adresse ses plus sincères remerciements à Claire Marrou pour ce généreux don, qui contribue à préserver et à transmettre la mémoire ainsi que le patrimoine du village.

Delphine Mathieu

L'ÉTAT CIVIL

Naissance :

- Jack, Marius, Louis **Creuchet-Ozzola** né le 6 mars 2026 à Gap.

Mariage :

- Annick **Daniels** et Jean-Pierre **Imbert**, le 6 juin 2026.

À la suite du décès de Madame Clotilde Perez, née Jamin, âgée de 87 ans, survenu l'été dernier lors d'un tragique accident à Saint-Véran, sa famille tient à adresser ses plus sincères remerciements à tous les bénévoles qui se sont mobilisés avec générosité et solidarité lors des recherches. Elle leur exprime toute sa reconnaissance pour leur engagement et leur précieux soutien dans ces circonstances difficiles.